

## La teinture Gules

En héraldique, « gueules » signifie rouge. Ce terme désigne le rouge depuis au moins 1165 en français (où l'on écrit « gueules »). Autrefois, d'autres mots étaient employés pour désigner le rouge, tels que « rouge », « vermeil » et « sinople ». Ce dernier provient de la ville de Sinope, en Asie Mineure, où l'argile locale avait une couleur ocre rouge (proche de l'usage moderne du mot « sienne »). Jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le blason français désignait le vert, comme le blason anglo-normand, c'est-à-dire « vert ». Puis, pour des raisons obscures (peut-être pour éviter toute confusion entre « vert » et « vair », qui se prononcent de la même façon en français), le mot « sinople » a changé de sens, passant du rouge au vert.

Le problème avec « gules » ou « gueules » réside dans son étymologie. Le mot français semble être le pluriel de « gueule », issu du latin médiéval « gula », qui signifie « bouche » d'un animal carnivore. Mais quel lien peut-il bien exister ? Les dictionnaires et ouvrages de référence des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'en trouvent aucun et ont généralement privilégié une dérivation du mot persan « gul », qui signifie « rose » (la fleur). Cette hypothèse est avancée au moins depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais elle ne semble pas reposer sur des preuves solides. Une autre étymologie du mot « gueules », dérivant de « gueule » (la bouche), a également été proposée. Il est avancé que le mot « gueules » désignait à l'origine (au moins depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle) de petites bandes de fourrure utilisées comme garniture sur les manteaux de fourrure, autour du cou et des poignets. Il semble que, dans certains cas, les « goules » étaient faites de fourrure de martre (un texte mentionne « goules de martre ») ; et que, même au début du XX<sup>e</sup> siècle, on utilisait couramment l'intérieur de la gorge de l'animal. À cette époque, le mot « gueule » signifiait déjà « bouche ».

Le problème, c'est que cette fourrure est de couleur brun jaunâtre. Dans un texte, une jupe d'hermine est décrite comme « circa collem et circa manus rubris gulis praeparatam ». Il est possible que ces garnitures de fourrure aient été couramment teintées en rouge, bien que cette hypothèse soit quelque peu forcée.

En tout état de cause, un mot dérivé de « fourrure » ne serait pas surprenant en héraldique, puisque « vair », « hermine » et « sable » sont aussi des noms de fourrures. Mais une origine orientale, bien qu'il n'y ait aucune preuve en l'espèce, serait également cohérente avec l'étymologie d'azur et de vert.

Voici la note du dictionnaire Oxford English Dictionary sur l'étymologie du mot « gueules » : Old French *goules*, *gueules* (Fr. *gueules*) = med. Latin *gulae* (plural), ermine dyed red. L'étymologie ultérieure est contestée : le mot coïncide grammaticalement avec le pluriel de Mot français et latin médiéval signifiant « gorge ». Si le sens héraldique est l'origine, le L'allusion pourrait être à la couleur de la gueule ouverte d'un animal héraldique. Il semble plus probable,

Toutefois, que l'usage héraldique est transféré du sens de « hermine rouge », auquel cas Ce mot pourrait représenter un nom oriental ; mais l'hypothèse d'une origine perse est plausible.

*gul*, rose (Hatzfeld-Darmesteter), est très improbable.

Il est à noter que l'OED juge « plus probable » que l'usage héraldique provienne des fourrures plutôt que de l'inverse ; mais ils ne semblent ni conscients ni intéressés par le lien possible avec les fourrures de la gorge de la martre, puisqu'ils pensent que le gueules est de l'hermine teinte en rouge : auquel cas l'origine reste un mystère complet (quel serait le lien avec la gorge des animaux ?) et ils envisagent une origine orientale.

Quelqu'un connaît un fourreur ?

Source:

K. Nyrop, *Gueules, histoire d'un mot*, Romania (1922) 68:559-70

J'ai récemment lu un article *sur l'étymologie du nom « gueules »* dans les actes d'un symposium héraldique de la SCA qui s'est tenu en 1981 à Denver, dans le Colorado. (Je crains qu'il ne soit probablement plus édité.)

L'auteure a présenté une argumentation convaincante (du moins à mes yeux de profane) fondée sur la phonétique, selon laquelle « *gules* » descend du latin « *gula* » (accusatif pluriel, « *gulas* »), via l'anglo-normand, jusqu'au français et à l'anglais moderne. Elle soutenait que, si ce mot provenait d'un origine persane ou arabe, sa prononciation aurait subi des modifications (le « *g* » serait devenu un « *j* », la qualité vocalique aurait été altérée). Ces changements en ancien français sont antérieurs aux premiers emprunts arabes recensés (fin du XIe siècle).

L'auteure n'était identifiée que par son nom dans la SCA : Marina d'Eastcliffe, vivant (à cette époque) dans le Midwest américain. Parmi les sources citées, on trouve :

- *Blason primitif* de Brault
- Francois de La Chaussee, *Initiation a la phonétique historique de l'ancien français* (1974)
- Ferdinand Brunot, *Précis de grammaire historique de la langue française* (1899)
- Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV et XV siècles* (1979)
- Mildred K. Pope, *Du latin au français moderne avec une attention particulière à l'anglo-normand : phonologie* (1952)